



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le jeudi 27 septembre 2018 à l'école Saint Joseph à Marcoussis

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint Joseph de Marcoussis se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente de l'APEL de Saint Joseph au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Mme la présidente de l'APEL constate que 34 membres de l'association sont présents ou représentés.

L'assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée.

Mme la présidente de l'APEL met à la disposition de l'assemblée :

- Des exemplaires des statuts ;
- Le bilan financier pour l'année 2017/2018 ;
- Des exemplaires de demande de candidature ;
- La feuille de présence ;

Mme la présidente ouvre la séance à 20h15 et rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Mot du chef d'établissement et du Président OGEC
- Bilan moral
- Bilan financier
- Approbation du quitus
- Election du Conseil d'administration
- Questions diverses

Avant de commencer sur les différents points de l'ordre du jour, Mme la présidente donne la parole aux différentes personnes qui participent à la vie de l'école : Mr Felsemberg, Mme Laromanière et Mr Vertut.

Mr Bernard Felsemberg, adjoint à l'éducation-enfance-jeunesse à la mairie, souligne les bonnes relations entre l'école, l'APEL et les différents services de la mairie. Il rappelle que la ville met à la disposition de l'école Saint Joseph les structures et les équipements sportifs, la salle Montaru, le matériel pour la kermesse et le Marché de Noël (scène, barnums...).

Il a insisté sur le fait que l'école Saint Joseph fait partie des écoles de Marcoussis. Les CM2 reçoivent tous les ans un dictionnaire offert par la ville et cette année, ils assisteront aussi à un évènement en lien avec la commémoration de la Grande Guerre.

Mme Laromanière, chef d'établissement de l'école fait un bilan de la rentrée.

Il y a cette année 128 élèves inscrits et 97 familles. Vingt-quatre communes sont représentées dans l'école.

Les effectifs par niveau sont :

- 5 TPS
- 6 PS
- 22 MS répartis sur les deux classes
- 17 GS

- 19 CP
- 10 CE1
- 17 CE2
- 14 CM1
- 18 CM2

Les effectifs par classe sont :

- 25 TPS/ PS/ MS
- 25 MS/ GS
- 29 CP/ CE1
- 22 CE2/ CM1
- 27 CM1/ CM2

En 2017/ 2018, il y avait 135 élèves inscrits. Cette année, il y a un recul des effectifs dû à des déménagements ou des mutations principalement.

A la rentrée, l'équipe pédagogique a accueilli Mme Chédebois, nouvelle enseignante pour la classe de CP/ CE1 qui est titulaire et qui vient de Rambouillet ; Mme Lucy Mauget-Bowyer pour l'anglais et Mr Cédric Dorme pour le sport.

Mme Laromanière présente les projets de classe :

- Pour le cycle 1 : travail sur les émotions avec peut être un atelier autour du cirque et/ou autour du yoga.
- Pour le cycle 2 :
  - ✓ CP/CE1 : les abeilles avec peut être une visite de ruches
  - ✓ CE2 : les plantes, le jardinage et les graines
  - ✓ CM1/CM2 : le tri et le recyclage

Les sorties ne sont pas encore finalisées.

Il y a un grand projet pour l'école qui est en lien avec le projet diocésain « Osons l'innovation ». Nous fêterons cette année la Saint Joseph. L'école va recevoir en don une statue de Saint Joseph, provenant d'une école du Diocèse, et qui sera installée sur les hauteurs vers la maternelle. Une bénédiction de la statue aura lieu le 19 mars 2019. L'évêque sera invité à cette célébration, ainsi que les différents membres de la communauté éducative (Diocèse, familles, OGEC).

Mr Vertut, président de l'OGEC (Organisme des Gestions des Ecoles Catholiques) explique le rôle de l'OGEC : gestion des bâtiments, des salaires. Il y a cinq personnes au sein de l'organisme de l'école. L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Il présente les différents travaux qui ont été effectués cette année :

- Le ravalement du pavillon
- La fermeture de l'école pour la sécurité, recommandée par le référent sécurité de la préfecture
- Le remplacement des huisseries
- Le régulateur de la chaudière
- Le lave-vaisselle
- La rénovation du couloir dans la cantine
- Le boîtier d'électricité

Les travaux encore à venir sont :

- Le plancher du pavillon
- La mise aux normes incendies de la réserve

Mr Vertut fait un appel à candidature car il faudrait pour l'OGEC une personne pour suivre les travaux et l'entretien de l'école. L'Assemblée Générale aura lieu vers le 30 novembre 2018.

Mme la présidente présente l'APEL :

**1. Cotisation APEL St-Joseph par famille: 25€**

Répartition:

- 1,49€ APEL Académique (Versailles)
- 3,00€ APEL Nationale
- 4,80€ Abonnement journal « Famille & Education »
- 4,21€ APEL Départementale Essonne

*Soit 13,50€ de reversements*

- 11,50€ APEL St-Joseph

**2. Au sein de notre établissement de St-Joseph**

- L'APEL est représentée par sa présidente (membre de droit) au CA de l'OGEC
- L'APEL sera également présente dans le Conseil d'établissement mis en place par Mme Laromanière cette année.

Cette présence dans les différentes instances de la communauté éducative permet aux parents d'élèves d'être *partie prenante dans la vie de l'école, et d'être informés.*

Des actions peuvent ainsi être menées de concert par exemple dans le *financement des dossiers solidarité.*

**3. Solidarité aux familles:**

Aide financière pour les frais de scolarité de l'année en cours suite à une perte de revenus (perte d'emploi, deuil, longue maladie, séparation).

**4. Solidarité au numérique:**

Aide financière pour l'équipement informatique (tableaux numériques, tablettes, logiciels...)  
Pas d'équipement de salle exclusivement constituée d'ordinateurs.

Mme la présidente donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé à Mme Féron, secrétaire de l'APEL St Jo.

**Projets menés durant l'année 2017-2018**

- **Sept 2017:** pot d'accueil après la célébration de rentrée, achat d'un jeu éducatif pour la maternelle.
- **Oct 2017:** élection du nouveau CA et du Bureau APEL. Le Conseil d'Administration a été renouvelé avec 15 membres ce qui représente 15 familles différentes sur les 100 familles de l'école. Une partie des membres va s'en aller car les enfants ne sont plus dans l'école, la vie professionnelle a évolué...
- **Nov 2017:** Marché de Noël s'est déroulé au sein de l'école avec un esprit artisanal. Il y avait un stand APEL, de la nourriture, des vêtements, des bijoux... Les stands étaient répartis sur la cour et dans la cantine. Il y avait une crèche et la participation du Père Noël.
- **Déc 2017:** l'APEL a offert aux enfants un chocolat chaud lors du téléthon ; vente de chocolats Jeff de Bruges (nous avons eu 43 commandes).
- **Janv 2018:** vente de gâteaux à la sortie de l'école.

- **Mars 2018:** Visite du CNR (Centre National de Rugby), vente de fleurs (nous avons eu 22 commandes), sortie du N°23 du Petit Moutard.
- **Avril 2018:** participation au financement de la classe de mer des élémentaires, vente sets de table (nous avons vendu 114 « sets de table Maternelle » et 142 « sets de table Elémentaire »).
- **Mai 2018:** participation au financement du projet poney et à la sortie au zoo de Thoiry pour les maternelles. Les maternelles sont allées pendant une semaine au centre équestre de La Courbette à Boissy s/s Saint Yon.
- **Juin 2018:** Kermesse: apparition des gobelets éco (achat de 500 gobelets), sortie du N°24 du Petit Moutard.

### Évènements proposés pour l'année 2018-2019

#### **1<sup>er</sup> Trimestre:**

Pot célébration de rentrée, N°25 LPM, Marché de Noël, spectacles de Noël, ventes de chocolats, distribution aux enfants de gourmandises, chocolat chaud au Téléthon

#### **2<sup>ème</sup> Trimestre:**

Vente de gâteaux, N°26 LPM, Loto (non confirmé), Boum (non confirmée), confection d'un objet avec les dessins des enfants (à définir)

#### **3<sup>ème</sup> Trimestre:**

Vente chocolats Pâques, N°27 LPM, Kermesse

Mme la présidente fait ensuite donner par la vice-trésorière Mme Pras lecture du rapport financier pour le même exercice.

### Bilan financier :

L'APEL a financé, durant l'année scolaire 2017-2018, plusieurs projets pour un montant total de 4.340,00 €.

• .....	Classe de mer pour les élémentaire :	3.420,00€
• .....	Semaine de poney maternelle et zoo de Thoiry :	784,00€
• .....	Achat d'un jeu éducatif pour les maternelles :	136,00 €

Ces financements ont été permis grâce aux bénéfices de 8.425,11 € que nous avons obtenu lors de l'organisation des diverses manifestations, ainsi que d'un don de 800€ d'une famille de l'école.

• .....	Kermesse 2018 : 2.544,72 €
• .....	Tombola : 1.506,73 €
• .....	Marché de Noël : 900,12 €
• .....	Vente de chocolats : 532,66 €
• .....	Sortie au CNR : 450,00 €
• .....	Vente de DVD : 315,99 €
• .....	Vente de fleurs : 233,12 €
• .....	Vente de sets de table : 697,45 €
• .....	Vente de gâteaux : 350,00 €
• .....	A-Qui-S : 94,32 €
• .....	Don : 800,00 €

Le Petit Moutard est totalement financé par les sponsors et nous avons un bénéfice de 25,19 €.

L'OGEC nous a reversé la somme de 2.600,00 € pour les cotisations de l'APEL et nous avons versé à l'UDAPEL 1.404,00 €.

Les intérêts bancaires sont de 24,75 €.

Le montant des achats divers s'élève à 262,04 €.

L'année 2017-2018 se traduit par un excédent de 2.740,19€

Notre compte courant possède, au 1<sup>er</sup> septembre 2018, un solde créditeur de 9.434,42€ et nous détenons des titres pour 1.650€

Les chèques reçus non encaissés à ce jour sont de 432,00 € (DVD 2018).

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, Mme la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1<sup>ère</sup> résolution : « Le rapport moral présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité ».
  - 2<sup>ème</sup> résolution : « Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 août 2018, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par la présidente et la vice-trésorière et donnent à ceux-ci quitus de leur gestion ».
- Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Mme la présidente fait ensuite passer un film fait par l'APEL nationale afin de promouvoir les actions des APEL locales et leur utilité auprès des parents. Ceci vise à faciliter l'engagement des familles dans les APEL locales. Les demandes de candidatures sont ensuite récupérées par Mme la secrétaire.

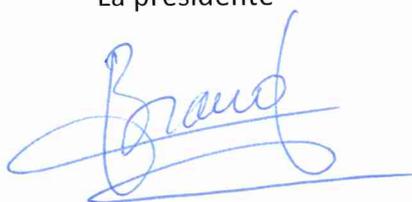
Il a ensuite été procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs.

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants : rajouter ceux qui manquent

- Mr Benoit ARVISET
- Mme Sandrine BRAUD
- Mme Gaëlle FERON
- Mme Priscilla FOURCADE
- Mr Pierre HERMELINE
- Mme Claire LAMOTTE
- Mme Stéphanie MARCHAND-BERTHELOT
- Mr José MARCOS
- Mme Aurélie MENZEIN
- Mr Lamine N'DAYE
- Mr Mathieu d'ORGLANDES
- Mme Frédérique QUINOT
- Mme Sandrine Sugny
- Mme Bélinha VIARI ESTEVES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h39.

La présidente



La secrétaire

